



CONGRES EPINAL

7 juin 2019

Discours de Dominique JARLIER

Président de la Fédération nationale des Communes forestières

Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Avant toute chose, je voudrais remercier tous ceux qui ont contribué à l'organisation de ce congrès ici à Epinal : la région Grand Est, le département des Vosges, la Communauté d'agglomération d'Epinal, la ville d'Epinal et Dalkia.

Je voudrais tout particulièrement saluer le véritable maître d'œuvre de cet événement - René Maillard – président de l'association des Communes forestières des Vosges : René, merci pour ton engagement et ton dévouement !

« Ce qui m'intéresse, c'est l'accouchement du monde qui vient ».

Ainsi parlait Michel Serre, philosophe et académicien dont je salue la mémoire et qui s'opposait fermement au « *c'était mieux avant* » en exprimant toute sa confiance dans les idées nouvelles.

Ainsi, mes chers amis, pour paraphraser Michel Serre, ce qui intéresse notre Fédération, c'est le monde qui vient. La forêt par nature et nos concitoyens nous obligent. Nous avons le devoir de regarder loin devant.

Nous l'avons toujours fait avec nos grands programmes avant-gardistes, nous l'avons concrétisé avec ce manifeste tourné vers l'avenir de la forêt française et plus largement vers l'avenir de nos territoires.

J'ajouterai que la nouvelle mouture du projet de loi de réforme constitutionnelle prévoit, comme en écho à nos travaux, de renforcer les principes de la République française en précisant qu'elle "*agit pour la préservation de l'environnement et de la diversité biologique et contre les changements climatiques*".

Oui, nous devons prendre notre part dans la recherche de solutions pour répondre à l'inquiétude sourde exprimée par nos administrés.

En effet, c'est la lisibilité par le citoyen des choix politiques qui permet son adhésion et cela c'est la vie quotidienne des communes avec les échanges permanents sur le terrain, entre les habitants et les élus locaux.

C'est bien là notre expertise commune et nous devons le réaffirmer dans la perspective des échéances électorales à venir.

Car, mes chers collègues, qui mieux que nous perçoit les peurs, les attentes, les besoins des français ? Mais aussi leur fabuleuse capacité à innover, s'organiser, être solidaire ?

Nous, petits maires insignifiants vus des arcanes du pouvoir et dont l'opinion, même fédérée, ne peut valoir celle des sachants installés dans leur suffisance ! Mais nous toujours, tellement indispensables lorsque survient une crise !

Alors, applaudissons-nous, soyons fiers de nous et de notre mission car personne ne le fera à notre place !

Je voudrais en particulier dire toute ma reconnaissance, à l'ensemble de nos adhérents et de nos équipes qui ont œuvré, depuis des mois, pour mener à bien cette réflexion et poser les bases d'un beau chantier, celui de l'avenir de la forêt publique et plus largement de la forêt française et de tout ce qu'elle induit dans nos territoires.

Il n'est jamais inutile de rappeler ce qu'est une fédération.

Fédérer, c'est rassembler dans un objectif commun et nous avons ensemble magnifiquement illustré cette définition.

Au fil du temps, notre Fédération, grâce à vous, est toujours plus structurée et représentative. Nous créons de nouvelles associations départementales – je pense à la Haute-Loire et au Vaucluse, de nouvelles unions régionales – je pense à la Corse et d'autres vont suivre prochainement.

Notre Fédération fonctionne, nos travaux et nos actions en attestent, notre opposition à l'encaissement des recettes de ventes de bois par l'ONF et les quelques 2000 délibérations déjà transmises à Matignon le démontrent ! Notre présence assumée au Salon des maires et notre stand très apprécié en témoignent.

En 2018, nous avons formé plus de 2500 élus et des centaines de personnes dans les services des collectivités. Notre réseau d'élus référents est installé et opérationnel dans toutes les régions où notre Fédération agit – le dernier en date est celui d'Ile-de-France. Ces élus s'investissent bénévolement et créent un véritable trait d'union entre tous les acteurs du secteur forêt-bois et les collectivités, qu'ils en soient remerciés.

Côté filière, les activités n'ont pas manqué et nous avons représenté notre Fédération dans les instances de France Bois Forêt, notre interprofession, que nous voyons grandir, mûrir et s'affirmer au fil du temps pour porter la parole de la filière forêt-bois.

Les discussions sont parfois âpres, la défense de la valorisation du bois local et plus largement du bois français doit être tenue pied à pied, mais chacun aujourd'hui a appris de la force du consensus dans les positions interprofessionnelles et je voudrais saluer l'action de Michel Druilhe, le président de France Bois Forêt.

Bien sûr, nous travaillons aussi et pour ainsi dire au quotidien avec notre grand partenaire qu'est la Fédération Nationale du Bois et son président Philippe Siat.

Les temps changent, les modes de ventes aussi et nous avons fort à faire pour construire un système moderne de commercialisation des bois satisfaisant pour toutes les parties. Mais là encore, il existe un beau partenariat entre nous et nous évoluons en confiance et dans le respect de chacun et c'est heureux car les grandes crises sanitaires qui menacent la forêt comme celle des scolytes que nous avons évoquée, nécessitent confiance, réactivité et solidarité dans notre filière.

Le bois local justement, nous le portons, nous le valorisons, nous le certifions, vous le savez. Nous avons construit des chaînes de traçabilité de la forêt au bâtiment pour répondre aux marchés publics. Nous avons mis la dernière main à un calculateur qui mesure les retombées économiques, sociales et environnementales sur un territoire dès lors qu'il utilise du bois local mis en œuvre par des entreprises de proximité.

Il sera prochainement en ligne sur notre site pour aider les collectivités dans leurs démarches et cette année nous engageons une action dans la réhabilitation des centres villes et centres bourgs sur les mêmes bases.

Il est clair que nous nous inscrivons totalement dans la transition énergétique et écologique. Ainsi, les collectivités, grandes ou petites doivent comprendre tous les atouts de la forêt et du bois pour réussir leur transition.

A cet effet, avec l'ADEME, nous venons de publier un guide pour les élus qui élaborent un Plan Climat Air Energie Territorial. Nous avons produit, avec l'ONF, un guide sur la compensation biodiversité.

Nous avons écrit l'acte II des Chartes Forestières de Territoire, plus dynamique, plus politique et nous mettons au service des élus notre réseau d'experts dans tous nos domaines de compétences en appui sur un tout nouveau centre de ressources à votre disposition.

Les Plans d'Approvisionnement Territorial qui accompagnent souvent ces dynamiques se consolident et s'affinent grâce à un partenariat avec l'IGN.

Un programme de grande ampleur, RENFORT, est amorcé dans plusieurs régions de France aux côtés de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture et avec le soutien du Réseau Rural National.

Par ailleurs, nous avons poursuivi et amplifié nos actions en faveur du lien entre l'urbain et le rural grâce à la forêt et au bois : autour de Montpellier Méditerranée Métropole bien sûr, mais aussi Rouen, Clermont-Ferrand, le Havre, Grenoble, St Etienne, le Grand Genève, Lyon, et bien d'autres. Nous initions un maillage de liens entre l'urbain et le rural en appui sur des villes moyennes comme Nîmes, Valence, Roman, Annecy ... et nous ouvrons de nouvelles perspectives.

Ces travaux sont conduits avec nos partenaires naturels que sont les autres associations d'élus telles que l'Assemblée des Régions de France, l'association des Départements de France ou encore l'association des Maires et celle des Maires ruraux.

Ces partenariats solides et fiables vont s'accroître dans les mois qui viennent pour pousser la réflexion sur la décentralisation ou encore réaliser ensemble des actions dans les territoires.

Dans notre réseau, les initiatives sont nombreuses. Elles investissent le champ des problématiques liées au foncier forestier, à la forêt dans les documents d'urbanisme, aux opérations conjointes forêt publique / forêt privée en matière de gestion, de commercialisation, de desserte, de sylvopastoralisme. La gestion des risques est également au cœur de nombreux projets des Communes forestières.

Tous ces messages et toutes ces actions sont enfin nos meilleurs arguments pour défendre la cause forestière auprès de l'Europe, mais aussi pour enrichir nos coopérations à l'international notamment avec plusieurs pays africains et avec le Québec.

Revenons maintenant au sujet qui a occupé la majeure partie de nos travaux durant ce congrès.

En septembre dernier et devant les difficultés entrevues au conseil d'administration de l'ONF de juin, nous avons réitéré l'importance du rôle de la forêt et proposé la mise en place d'une mission interministérielle. Celle-ci a travaillé, nous l'avons rencontrée à plusieurs reprises. Ses conclusions attendues en mars, puis en avril, en mai, puis début juin, ne sont toujours pas rendues !

Parallèlement, le Premier Ministre se faisait abuser par la proposition d'encaissement, croyant améliorer la situation financière de l'établissement : bien évidemment cautère sur jambe de bois !

De notre côté, nous avons également lancé une grande consultation, une grande réflexion dont nous vous avons livré les premiers contours. Ce travail, je le répète, a pour but d'objectiver la situation. L'ONF n'est volontairement pas nommé car nos travaux ont porté sur le constat et les missions, sans stigmatiser tel ou tel.

Or, à entendre les principaux protagonistes dans cette affaire, les Communes forestières semblent s'être muées en un animal assez fantastique qui tient de la vache à lait et du bouc émissaire ! Imaginez également que cet animal porte le chapeau du démantèlement de l'ONF et vous aurez le tableau complet !

Mais dans les faits, mes chers amis, que veulent les Communes forestières ?

Les Communes forestières veulent sauver le concept et faire évoluer le modèle. Elles reconnaissent la masse de compétences, respectent les personnels et c'est pour toutes ces raisons qu'elles ne veulent plus laisser pourrir cette situation tout simplement mortifère.

En aménageurs du territoire, en garant de l'intérêt général et dans le contexte d'urgence climatique, les élus ont le devoir d'anticiper, de proposer voire de provoquer un électrochoc.

Ce manifeste est un point de départ, les travaux doivent être précisés, les mots choisis, nos attendus expliqués.

Cette base de discussion sera partagée, améliorée. Riches de nos échanges, nous allons communiquer, concerter largement.

Nous devons réaffirmer notre volonté de conserver une solidarité et une péréquation forte entre les Communes forestières et réaffirmer notre exigence d'un versement compensateur – qui devrait d'ailleurs être plutôt appréhendé comme une compensation pour services rendus par la forêt publique !

Enfin, il est clair que cet objet de réflexion nous ramène toujours à cette question lancinante et jusqu'à ce jour sans réponse : **que veut l'Etat pour la forêt française et en particulier pour la forêt publique ?**

Non, mes chers collègues,
nous ne cherchons pas le grand soir, mais toujours à répondre à vos demandes dans un monde qui change afin de transmettre un patrimoine forestier en état de jouer pleinement son rôle dans les territoires et pour l'humanité toute entière.

Je vous remercie.